

Conseil scientifique de l'institut de physique

Recommandation sur la programmation de l'ANR

La programmation 2014 de l'ANR a identifié deux volets majeurs, à savoir les « défis sociétaux » et le « défi de tous les savoirs ». Le CS-INP recommande que l'ANR reconsidère la classification de ses appels à projet en étroite concertation avec les instances représentatives de la communauté scientifique.

En particulier, le CS-INP recommande :

- i) que le « défi de tous les savoirs » soit considéré comme un défi sociétal à part entière ;
- ii) qu'en conséquence, la soumission d'un projet au « défi de tous les savoirs » ne s'accompagne plus d'une mise en garde sur la pertinence d'un tel choix, où, de manière singulière, le porteur de projet ne doit pas motiver son adéquation à ce « défi de tous les savoirs », mais sa non-adéquation aux « défis sociétaux ».

Marie-José CASANOVE
Présidente du CSI INP

Recommandation adoptée le 2 décembre 2013
16 votants : 16 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- M. Alain Fuchs, Président du CNRS
- M. Joël Bertrand, Directeur général délégué à la science
- Mme Pascale Briand, Directrice générale de l'ANR
- M. Jean-François Pinton, directeur de l'INP
- M. Bruno Chaudret, Président du Conseil scientifique